

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-725437

128308



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
→ Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 293	Société : RAN RETRAITÉ		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AZIZ ALLAL			
Date de naissance : 1932			
Adresse : N° 56 Rue Nek Elle Hay Arka	CASABLANCA		
Tél. : 05 22 20 45 45	Total des frais engagés : 1024,00 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
	
Dr. TAHIRI Mohamed Chirurgien Urologue أدبي في أمراض البولي والمسالك البولية و الأجهزة التناسلية للرجال GSM : 0669 39 01 72 / 05 22 97 32 78	
Date de consultation : 22/01/2013	
Nom et prénom du malade : AZIZ MLAL	
Lieu de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Bligherh jidr jidr hlyne	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) : NLB
Le : 19/08/2012

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMED AL KHOURI SARL AU SIDI MAAROUF - CASABLANCA SIDI EL JOURAIDI Tél./Fax : 05 22 97 32 16 GSM : 06 61 60 54 68	10.07.2022	8 241.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

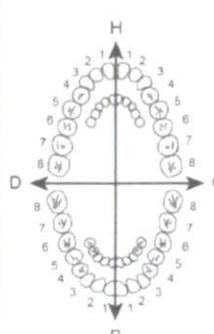
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DATE DU DEVIS <input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur TAHIRI MOHAMED

Spécialiste : Urologue

Maladies et Chirurgien des Reins et voies urinaires
(Lithotritie Extra Corporelle, L'incontinence Urinaire, Prostate)

& Pathologie de l'Appareil Genital Masculin.

Consultation avec Echographie

Diplômé en Chirurgie Laparoscopique et Endoscopique
(Université Victor Segalen Bordeaux II
et Université Hassan II Casablanca)



الدكتور الطاهري محمد

أخصائي في أمراض وجراحة الكلى

المسالك البولية تفتت حصى الكلى، السيلان البولي، البروستاتة
والجهاز التناسلي للرجال الأضطرابات الجنسية والعمق عند الرجال
الشخص بالصدى

حاصل على دبلوم الجراحة بالمنظار جامعة فيكتور سينولان بوردو II
في الدار البيضاء

18/08/2022 الدار البيضاء، في

LOT 211325
EXP 05/2023
PPV 121.40 DH

EXP 05/2023
PPV 213.00 DH

AZiZ ZELAL

(121,40 + 213,00)

1) ماء ماء 0,4 kg (3 mls)
Agés x Hb (blank)

(163,20 x 3)

2) DMS 0,5 kg (3 mls)
Agés x Hb (blank)

T = 864,00



Dr. TAHIRI Mohamed
Chirurgien Urologue
أخصائي في أمراض الكلى والمسالك البولية
و الجهاز التناسلي للرجال
Gsm : 0669 39 01 72 / 05 22 97 32 78

المستقبل، GH3، رقم 99، الشقة 6 الطابق الثاني، سيدى مدوي معروف (أولاد حدو) - الدار البيضاء - الهاتف / الفاكس : 05 22 97 32 78 - المحمول : 06 69 39 01 72
Al Moustakbal GH3, N°99, Appt 6, 2ème Etage, Sidi Maârouf (Ouled Hadou) - Casablanca - Tél./Fax : 05 22 97 32 78 / GSM : 06 69 39 01 72